

## BREVES.... BREVES ...BREVES .

- **Un monument pour une notion difficile à évaluer : les Comptes du Patrimoine Naturel**

Un ouvrage de 550 pages publié par l'INSEE présente la synthèse de travaux conduits pendant sept années sous l'impulsion de la Commission interministérielle des comptes du patrimoine naturel créée en 1978. Il traite des comptes faunistiques et floristiques, de ceux de la forêt et des eaux continentales et il tente une estimation monétaire des dommages au patrimoine naturel.

Après avoir posé quelques définitions et précisé la méthodologie (qui constitue l'un des intérêts de l'entreprise) cette analyse économique-scientifique essaie aussi de traduire en termes quantitatifs les pressions sur l'environnement naturel.

Quelques constats :

Entre 1950 et 1980, les extractions de sable et de gravier sont passées de 17 à 230 millions de tonnes, la quantité d'eau vendue aux usagers a fait un bond de 350 à 3.500 millions de mètres cubes et l'urbanisation a gagné 20.000 kilomètres carrés, doublant ainsi la superficie du sol occupé.

L'inventaire des animaux sauvages et des végétaux qui n'est pas aisé, fait apparaître avec certitude que la France abrite 266 espèces d'oiseaux nicheurs et 4.700 espèces de plantes.

Limités pour l'instant aux vertébrés supérieurs (et hors les poissons) les comptes de la faune montrent que 520 espèces occupent le territoire. La région Provence-Alpes - Côte d'Azur serait la plus riche avec 412 espèces présentes et la Corse n'abriterait, elle, que 254 espèces.

Les comptes du patrimoine naturel ont enquêté aussi sur l'état de la forêt qui recouvre plus d'un quart du territoire national. Elle est constituée de 53% de feuillus et de 46% de conifères. Les chênes représentent le volume bois le plus important avec 390 millions de mètres cube. Ils sont suivis des hêtres avec 193 millions de mètres cube.

Le stock national des eaux continentales (lacs, rivières, nappes souterraines...) s'évalue à 468 milliards de mètres cube ; les données manquent sur les débits, les restitutions au milieu après usage et les incidences des aménagements.

La valeur économique du patrimoine naturel, enfin, serait de 2.327 milliards (francs 1980).

d'après AFP Sciences -numéro 543- .

Le document "les Comptes du Patrimoine Naturel" est paru dans les Collections de l'INSEE (n°137-138 C ; comptes et planification - Décembre 1986) ; il est consultable à la Cellule Environnement.

- **L'environnement préoccupe les Européens**

Selon une enquête effectuée au printemps dernier (avant la catastrophe de Tchernobyl et la pollution chimique du Rhin) et commanditée par la Commission des Communautés Européennes, **l'opinion publique des pays de la Communauté européenne est de plus en plus sensible aux problèmes d'environnement** et juge insuffisante l'action des pouvoirs publics des 12 Etats membres face aux pollutions en tous genres.

L'enquête synthétisée dans "les Européens et leur Environnement en 1986" s'appuie sur les résultats d'un sondage réalisé entre le 19 mars et le 25 avril 1986. 11.840 personnes au total ont été interrogées.

Réalisée quatre ans après la première, cette enquête constate la croissance de la prise de conscience "écologique". **Seule une personne sur dix considère que la protection de l'environnement passe après le développement économique.** Moins d'une sur cinq en revanche estime que les pouvoirs publics s'occupent assez de la protection de l'environnement. Cependant les attitudes varient beaucoup en fonction de la nationalité des personnes interrogées.

En ce qui concerne les nuisances affectant **l'environnement local** et immédiat les évolutions se révèlent contrastées : **l'Italie s'inquiète encore davantage, l'Allemagne s'apaise un peu, la France, tout comme le Royaume-Uni, dort toujours sur ses deux oreilles.**

L'Italie est plus inquiète que les autres pays à l'égard de la qualité de l'eau potable, du bruit, de la pollution de l'air, de la manière de se débarrasser des déchets, de la disparition des bonnes terres de culture, ou de l'enlaidissement du paysage. A contrario, il y a **en Allemagne fédérale une tendance à la baisse des préoccupations concernant l'environnement proche**, sauf pour la détérioration des paysages.

En France et en Grande-Bretagne, l'inquiétude sur ces sujets, très modérée il y a quatre ans, a encore diminuée ou n'a pas progressée. Toutefois, les Français montrent une plus grande sensibilité à la qualité de l'eau potable, et les Britanniques à l'enlaidissement du paysage.

A propos du **problème général** de l'environnement et des menaces que sa détérioration fait peser sur l'avenir national et planétaire, **un clivage apparaît entre les pays les plus riches de la CEE qui sont les plus préoccupés, et les moins riches**, généralement situés dans l'Europe du sud, - à l'exception de l'Irlande -, qui semblent moins adhérer aux thèses environnementalistes.

d'après AFP Sciences -numéro 538- .

(La synthèse détaillée de l'enquête est disponible sur demande auprès de la Cellule Environnement).

## BREVES.....BREVES.....BREVES .

- **La réorganisation du ministère français de l'Agriculture**

A partir principalement de la Direction de la Qualité et de celle des Industries Agricoles et Alimentaire, **création** d'une **DIRECTION GENERALE DE L'ALIMENTATION**, directeur général : A.CHAVAROT ; enjeux : la qualité des produits et la politique alimentaire.

**Regroupement** de la Direction de l'Aménagement et de la Direction des Forêts dans une **DIRECTION DE L'ESPACE RURAL ET DE LA FORET**, directeur : P. COULBOIS ; enjeux : rapprochement entre la politique de la forêt et du bois et celle de la mise en valeur de l'espace rural et de l'équipement et du développement des zones rurales.

**Création** de la **DIRECTION DES EXPLOITATIONS, DE LA POLITIQUE SOCIALE ET DE L'EMPLOI**, directeur : H.P. CULAUD ; enjeux : les structures, l'aspect économique de l'installation et de la modernisation des exploitations, l'emploi salarié, le statut juridique et social de l'exploitant.

L'allègement des structures de l'administration centrale et leur adaptation aux priorités de la politique agricole et agroalimentaire se traduisent par une diminution du nombre des Directions (7 au lieu de 9).

- **Une Campagne Européenne pour le MONDE RURAL en 1987 et 1988.**

Le Conseil de l'Europe, devant les "menaces qui pèsent sur le monde rural européen" lancera à Lisbonne les 11 et 12 juin prochain (5<sup>e</sup> conférence ministérielle européenne sur l'environnement) une Campagne de sensibilisation et d'action (conférences, colloques, séminaires, expositions, projets pilotes, bulletins, affiches, films, . . . ) .

Elle s'intéressera aux régions rurales défavorisées, à celles dont l'environnement est sensible ou qui sont soumises à un développement accéléré.

Le Comité National Français prépare les 24 et 25 juin 87 à Besançon (Doubs), une **Conférence Nationale d'Aménagement Rural**, sur le thème "Quel aménagement rural en l'an 2 000 ?". (cf. la rubrique QUAND LES COLLOQUES EXPLOSENT...).

A ne pas confondre avec l'Année Européenne de l'Environnement des Communautés Européennes...

- **Un "MONSIEUR EAU" pour moderniser le DROIT de l'EAU, en France.**

Paul-Louis TENAILLON, député, a été chargé par le ministre de l'Environnement d'une mission d'étude sur la modernisation du droit de l'eau. Deux objectifs : la rationalisation de la gestion et de la police des eaux, le renforcement du rôle des collectivités locales dans la gestion des rivières.

## BREVES.....BREVES.....BREVES ,

- **Biotechnologie et environnement**

La commission agriculture du Parlement Européen s'est prononcée, le 22 janvier dernier, pour **"l'introduction de la biotechnologie dans l'agriculture"**. Ses effets sur l'accroissement de la productivité, la diminution des coûts, l'augmentation de la valeur des produits, la fabrication de produits de substitution, la conversion des déchets, l'optimisation des apports, etc. justifient une telle position.

L'introduction de la biotechnologie devrait aussi favoriser "la promotion d'une politique agricole orientée vers la qualité à forte valeur ajoutée" et modifier de manière radicale la structure agro-industrielle existante. Si la/les biotechnologies présente(nt) aussi **l'avantage de réduire "les risques auxquels a été exposé l'environnement par une agriculture intensive"**, le Progrès –avec un grand P comme dans Pyralène...- a toujours une face cachée.

La Commission a donc demandé que **les organismes manipulés soient soumis à tous les tests possibles avant de les libérer où que ce soit dans le monde** . . . Elle a souhaité qu'au nombre des priorités soit retenue **l'étude systématique des conséquences de l'introduction dans l'environnement des produits du génie génétique** et a même proposé que soient prélevés sur chaque recherche les financements nécessaires à l'étude de son impact sur l'environnement.

Cette **"évaluation biotechnologique"** préalable pourrait d'après la commission rendre nécessaire la création d'un institut écologique européen.

L'évaluation technologique complète donc utilement le génie "gène-éthique" dont on parle actuellement beaucoup.

Pour sa part le **ministre de l'agriculture** français vient de constituer auprès de lui une Commission du Génie **Biomoléculaire**. Elle sera consultée sur les conditions d'emploi et d'utilisation des produits issus des biotechnologies et pourra être saisie par tous ceux qui souhaiteraient qu'elle émette un avis à tout stade des recherches et du développement.

Sous la présidence du Professeur P. ROYER, cette commission comprend 15 membres dont **Gérard PASCAL**, membre de la Cellule Environnement.

## BREVES..... BREVES..... BREVES

- **L'agriculture biologique au Conseil Economique et Social**

"L'agriculture biologique ne doit pas être enfermée ni s'enfermer dans un ghetto," souligne un rapport du **Conseil Economique et Social**, qui fait le point sur cette formule de travail de la terre plus "économe et autonome" et susceptible d'intéresser, pense-t-il, les agriculteurs "conventionnels".

Depuis quelque temps, la "coexistence pacifique" s'installe entre les deux types d'agriculture. L'engouement des consommateurs est manifeste. "La demande est même supérieure à l'offre dans la quasi-totalité des cas", estime le rapport. Les premiers labels biologiques sont attribués depuis peu par le ministère de l'agriculture.

Mais la comparaison sur les plans de la qualité, de la valeur nutritionnelle et du goût des produits est difficile; et les statistiques et les études manquent. Il reste donc des handicaps importants à surmonter : **la connaissance de l'agriculture biologique elle-même, la recherche, la vulgarisation auprès du monde agricole et la commercialisation des produits "bio"**.

L'agriculture biologique représente environ 1% de l'agriculture française, soit 5.000 exploitants et une superficie comprise entre 50.000 et 100.000 hectares.

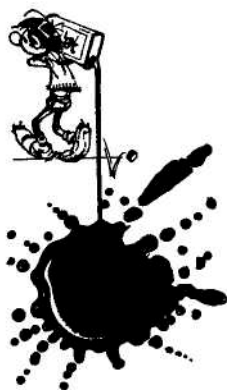
D'après AFP Sciences -numéro 544- .  
(Le rapport du CES peut être consulté à la Cellule Environnement).

- **Incendies de forêts et pluies acides**

Le Conseil des Ministres de la CEE a adopté, en novembre dernier, **deux règlements relatifs à la protection des forêts contre les pollutions atmosphériques** d'une part et **contre les incendies** d'autre part (Journal Officiel des Communautés Européennes n° L.326, 21.11.86). Ces deux règlements proposent un cadre opérationnel et des financements pour des actions de terrain prolongeant les travaux de recherche. (Les textes sont disponibles à la Cellule Environnement).

- **Prémonitions**

En juillet dernier un **Bureau International pour la Protection de l'Environnement** a été créé à BALE (!), à l'initiative d'industriels occidentaux. Objectifs : tenir à la disposition des non-membres, des pays en voie de développement et des organisations intéressés, toutes les informations dont il disposera sur le contrôle et la destruction des déchets.



C'est le Rhin qui n'en est pas encore revenu !

## . BREVES.....BREVES ....BREVES.....

- **Nouveau ministère de l'environnement en RFA**

Le **Bundesminister für Umwelt, Naturschutz und Reactorsicherheit** a été créé le 5 juin dernier.

Ses compétences vont de la protection des eaux, de l'air et des sols à toutes les questions concernant la sécurité des réacteurs ; elles comprennent aussi la protection de la Faune et de la Flore.

Philosophie et principes du ministre :

- la **protection de l'environnement et l'économie nationale ne sont pas antinomiques** ;

- **mposer des normes nationales plus strictes à l'industrie allemande donne aux industriels l'opportunité de se placer favorablement et très tôt sur le marché international** ;

- Dans le cas où les objectifs concordent, il faut **harmoniser la politique de l'environnement avec les politiques particulières de l'économie, de l'énergie, du travail et de la planification de l'espace** ;

. **Dès lors que la santé de la population et la garantie à long terme des bases naturelles de la vie sont en cause, la POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT DOIT PREVALOIR.**

- **Suède**

Un comble : le pays qui avait accueilli la **Conférence Internationale de Stockholm sur l'Environnement de l'Homme** en juin 1972 -un échec fondateur, si l'on peut dire- ne disposait pas jusqu'à octobre dernier de ministre de l'environnement. Ils ont peut-être bien fait d'attendre : leur ministère est chargé de **l'Environnement et de l'Energie**.

## BREVES.....BREVES.....BREVES

- **Agriculture américaine et recherche en Agronomie et Science du Sol : une situation paradoxale qui peut cacher un cercle vicieux.**

Du fait de la situation difficile de l'agriculture américaine, les sources traditionnelles de financement de la recherche de base en Science du Sol et en Agronomie tarissent et les étudiants se détournent de ces disciplines. Simultanément la demande solvable déséquilibre fortement les programmes en faveur, notamment, des questions de pollution ou des problèmes d'environnement, et la demande sociale émane de moins en moins des milieux agricoles.

Cette désaffection pour les recherches de base met implicitement en péril les capacités de recherches et les programmes fondamentaux spécifiques de ces disciplines. Les travaux ciblés en matière d'environnement et de maîtrise des pollutions seront pourtant insuffisants pour sortir l'agriculture U.S. de l'ornière et il serait vain de penser pouvoir les conduire sans l'apport de connaissances fondamentales plus générales du ressort strict de l'Agronomie et de la Science du Sol. Et si tout cela se fait avec l'alibi de l'environnement, il y a un marché de dupe en préparation. L'environnement n'est pas plus favorisé par l'extension des friches agricoles, qu'il ne le serait par une réduction des recherches en agronomie et sur les sols. L'agriculture non plus...

(d'après le compte-rendu de la mission de R. PROST -Science du Sol, Versailles- au département des Sciences du Sol et de l'Environnement de l'Université de Californie, Riverside; novembre 1986).

- **Bavure expérimentale ?**

Des scientifiques argentins dénoncent dans une lettre publiée par "Nature" (18-31 décembre **86**) **l'expérimentation irrégulière d'un vaccin contre la rage** dans leur pays.

Ce vaccin obtenu par les techniques de recombinaisons génétiques comprend un virus vivant de la vaccine génétiquement modifié avec introduction d'une protéine vaccinante contre la rage.

L'expérimentation a été conduite sur une vingtaine de vaches d'une ferme expérimentale de l'organisation panaméricaine de la santé (la PAHO), suivant un protocole établi par l'Institut Wistar de Philadelphie.

Elle a débuté le 1er juin 1986 sans autorisation ni notification auprès des autorités sanitaires, indiquent dans leur lettre ces scientifiques argentins. Il y a eu à cette occasion, estiment-ils, de **"sérieuses violations des règles" de l'expérimentation "sur le plan éthique, écologique et de la sécurité"**.

En particulier, les animaux vaccinés n'étaient pas isolés et pouvaient être en contact avec des animaux sauvages ou domestiques risquant une diffusion incontrôlée du nouveau virus dans la nature. De plus, du lait provenant de vaches vaccinées a été consommé sur place et une partie vendue sur le marché local après pasteurisation.

Ces scientifiques, tout en précisant qu'ils ne sont pas opposés au développement de ce type de vaccin, estiment que les règles établies par l'OMS pour cette sorte d'expérimentation n'ont pas été respectées.

D'après AFP Sciences -numéro 542- .

D'aucuns prétendent que les idées comme les risques ignorent les frontières. Mais pour l'éthique, la preuve reste à faire...